

Algérie : pas de repentance, seulement la vérité



Cette année sera fêté, en France, le 60^e anniversaire de « la fin de la guerre d'Algérie » et non pas de « l'indépendance de l'Algérie ». Laissons ce souvenir aux Algériens, NOUS n'en n'avons rien à foutre !

Il y aurait, paraît-il, un « dossier mémoriel » qui causerait bien des soucis au président de la République, Emmanuel Macron, et à son gouvernement, surtout en pleine campagne présidentielle : qu'on le rassure, qu'on les rassure « On s'en bat les « lucioles » de vos repentances mémorielles.

2022 – Il ne s'agit nullement de commémorer la date du 19 mars 1962 et des « accords d'Évian » qui, en aucun cas, ne peuvent être considérés comme la fin de la guerre d'Algérie mais uniquement comme « le cessez-le-feu » de notre côté, et non pas de nos ennemis, le FLN et l'ALN qui, eux, ont poursuivi les enlèvements, les exécutions, les assassinats de civils

innocents, de jeunes militaires, alors que nos forces armées restaient « l'arme au pied ».

Et surtout si ces commémorations sont proposées sous les conseils de ce soi-disant historien, Benjamin Stora.

Après la méprisante « génuflexion » d'Emmanuel Macron, lors de sa déclaration « La colonisation fut un crime contre l'humanité », le Président a beaucoup à se faire pardonner, bien que, en ce qui me concerne, il n'aura jamais « mon pardon » car, depuis son élection, il n'a cessé de donner des gages de repentance aux Algériens :

- La responsabilité de l'armée française dans la mort du militant communiste Maurice Audin, complice de nos ennemis et traître à sa patrie.

- Les crimes inexcusables, comme lors de la manifestation du 17 octobre 1961, ce « mensonge d'État », cette mascarade organisée de toutes pièces par le Parti communiste en accord avec le FLN.

Jamais un mot, une seule parole, pour honorer les dizaines de milliers de victimes du FLN et de l'ALN depuis le 1^{er} novembre 1954 et jusqu'en juillet 1962.

Que nous importe la mort de l'avocat Ali Boumendjel, celle de l'écrivain Mouloud Feraoun ou encore les neuf morts de la répression policière, lors d'une manifestation du FLN, le 8 février au métro Charonne !

Que nous importe l'hommage national souhaité pour l'avocate du FLN, Gisèle Halimi, que certains voudraient même accueillir au Panthéon, quelle honte !

Nous n'attendons, ni ne souhaitons, aucune reconnaissance de l'État actuel, ni des précédents d'ailleurs. Le « conflit des mémoires » est le cadet de nos soucis.

Nous savons la responsabilité de la France de l'époque concernant la fusillade du 26 mars 1962, rue d'Isly à Alger, ordonnée par le ministre de l'Intérieur Christian Fouchet, sur ordre de De Gaulle.

Nous savons la responsabilité de la France de l'époque concernant le « massacre des innocents » dans la première semaine juillet 1962 à Oran et le déshonneur de l'armée française « aveugle et invisible » par ordre du général Katz !

Nous savons qui furent les responsables de cette première « fracture » entre la métropole et les départements d'Algérie, concernant l'envoi des « appelés » du contingent afin de « défendre ces colons milliardaires » : Guy Mollet et son gouvernement socialiste (alors que "l'armée de métier", les "Paras" et la "Légion" auraient suffi à exterminer les quelques milliers de "fellaghas" des premières années.)

Vos « repentances mémorielles » vous pouvez les ranger « Où je pense », Monsieur le Président et Messieurs les ministres, nous n'en n'avons que faire... mais nous nous souvenons de tout !

Manuel Gomez